Négatif

Bulletin irrégulier – Octobre 2005 – n°5

La fausse conscience du syndicalisme

Lutte syndicale ou lutte radicale

(le syndicalisme et sa raison d'être)

Dans la perspective d'une lutte radicale visant à remettre en cause la domination et l'exploitation, quelle position doit-on adopter à l'égard du syndicalisme ?

En 1995, mais aussi en 2002/2003, nous avons pu constater que non seulement les centrales syndicales n'ont rien fait pour radicaliser la lutte contre l'État et sa politique de régression sociale, mais qu'elles ont même tout mis en œuvre pour éviter une telle radicalisation.

Quelle est vraiment la raison d'être du syndicalisme et pourquoi devons-nous nous organiser en dehors des structures syndicales si nous voulons lutter contre le capitalisme ? Étant donné l'offensive actuelle du capital, nous pensons qu'il s'agit maintenant d'une question cruciale.

1 Naissance des syndicats et du syndicalisme

Comme le soulignait Benjamin Péret, les syndicats naissent à l'origine de la volonté des travailleurs de se rassembler pour défendre leurs intérêts. En ce sens, les syndicats sont les héritiers directs des sociétés de secours mutuel et des associations de compagnonnage. Comme ces associations, les premiers syndicats qui apparaissent en France au XIXe siècle ne visent pas la subversion de l'ordre social, mais la défense des intérêts des travailleurs dans le cadre des limites du salariat. Mieux : les syndicats se proposent dans un premier temps, alors qu'ils regroupent le plus souvent des ouvriers artisans, de concilier les intérêts des travailleurs avec ceux des patrons.

Les syndicats ne deviendront des organisations de lutte sociale qu'au moment où la fraction la plus exploitée du prolétariat, les mineurs et les ouvriers du textile, se syndiqueront, à la fin du XIXe siècle[1].

Les syndicats ne naissent donc pas en dehors des règles du jeu capitaliste, ils se structurent au contraire au moment où le capitalisme industriel se développe. En outre, dès son origine, le syndicalisme ne se fixe pas pour but la destruction du salariat, mais il entend défendre les intérêts des travailleurs dans les limites de l'économie capitaliste. Or, cela revient à admettre le monde tel qu'il est, avec son lot d'inégalités, de violence et d'oppression, tout en rendant néanmoins la situation moins insoutenable à tous ceux qui subissent la domination du capital et de l'État. Le syndicalisme ne remet pas expressément en question le salariat, mais conforte au contraire l'identité capital/travail en inscrivant son champ d'action uniquement sur le terrain économique. Après les années 1880, lorsque les anarchistes se tournent vers l'action syndicale, les syndicats deviennent des instruments de la lutte des classes. Mais les anarcho-syndicalistes n'ont jamais réussi à imposer leurs conceptions politiques au sein des masses ouvrières qui commençaient à bénéficier des lois sociales voulues par la république conservatrice. Dans sa majorité, la classe ouvrière se positionne en faveur du réformisme et du parlementarisme et adopte le point de vue du syndicalisme traditionnel : la négociation d'une exploitation la moins brutale possible dans une société où règne de toute façon la violence sociale. Le syndicalisme

---

[1] Voir Benjamin Péret et G. Munis, *Les syndicats contre la révolution*, Eric Losfeld et Le Terrain Vague, Paris, 1968.

révolutionnaire ne se remettra jamais de son impuissance à empêcher la guerre de 1914. Mais la faiblesse d'une telle conception de la lutte sociale radicale vient aussi de l'incapacité à articuler la lutte économique de tous les jours avec l'objectif ultime : la révolution sociale et la subversion de l'ordre établi. Pour cela, il aurait fallu que le syndicalisme révolutionnaire concentre son action sur les moyens de saper les fondements de la domination et de l'exploitation, c'est-à-dire la mise en question de la vie quotidienne sous le régime capitaliste[2].

2 Le mode d'existence des syndicats

Nés du capitalisme industriel, les syndicats vont s'institutionnaliser et se bureaucratiser après la Première Guerre mondiale. Cette bureaucratisation s'accélère encore au moment de la « bolchevisation » de la C.G.T. Le syndicat devient alors la courroie de transmission du P.C.F. En outre, la fonction de leader syndical aboutit à une professionnalisation du militantisme. Les responsables syndicaux ne travaillent plus aux côtés de leurs camarades et deviennent des dirigeants, des responsables de la chose syndicale et, pour finir, des spécialistes. Ils finissent par constituer un groupe à part et font office de fonctionnaires syndicaux[3].

En se positionnant comme médiateurs et force de proposition, les responsables syndicaux ne font plus que négocier la paix sociale avec l'État et les capitalistes. Ils prétendent défendre les intérêts des travailleurs alors qu'ils protègent en réalité les intérêts de leur organisation et sa raison d'être. En adoptant un tel comportement, les syndicalistes sont plus proches des professionnels de la politique que des révolutionnaires qui visent la fin de l'exploitation sous toutes ses formes. Et en défendant l'existence du syndicalisme, ils ne font qu'assurer et légitimer le fonctionnement du capitalisme.



On ne s'étonnera pas ensuite que certains de ces dirigeants syndicaux finissent par faire du « consulting » (!) auprès des entreprises, comme c'est le cas de Nicole Notat, l'ancienne tzarine de la C.F.D.T. Le syndicalisme n'a de raison d'être que dans la négociation de conditions de vie moins insoutenables. C'est la raison pour laquelle le syndicalisme fonctionne bien quand les classes dirigeantes sont disposées à admettre un partage minimum des richesses. Lorsque ce n'est pas le cas, comme aujourd'hui, les syndicalistes ne peuvent rien faire d'autre que négocier la régression sociale et apporter ainsi leur contribution à l'éternel retour de la défaite.

Lorsque les travailleurs s'opposent aux mots d'ordre syndicaux, quand ils ne veulent plus de la conservation des structures du capitalisme mais la subversion, alors les intérêts des salariés et des syndicats divergent. C'est dans une large mesure les contradictions qui ont été mises à nu en 1995 et en 2002-2003. De façon plus éclatante, c'est ce qui s'est passé en 1947, pendant les grandes grèves lancées par des militants anarcho-syndicalistes et trotskistes. Ces grèves qui avaient nettement un caractère révolutionnaire ont été condamnées par la C.G.T. au nom de la défense de l'industrie et de l'intérêt supérieur de la nation. En mai 1968, quand une partie de la jeunesse et une

[2] G. Sorel reste le théoricien du syndicalisme révolutionnaire le plus lucide. Il défend une culture prolétarienne qui s'oppose aux valeurs de la bourgeoisie. Cette culture repose sur une conscience de classe qui peut être qualifiée de mythique dans la mesure où elle est un fantasme. Ce mythe propre à donner sens à l'action, c'est pour Sorel la grève générale révolutionnaire, acte par lequel les prolétaires se libèrent de la domination du capitalisme et du salariat. Voir Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, Ed du Seuil, 1990.

[3] Voir sur ce point Anton Pannekoek, *Le syndicalisme*, 1936. Disponible sur : http//www. marxist.org/francais/pannekoek/works/

fraction du prolétariat dénoncent l'aliénation et la vie mutilée sous le règne du capitalisme avancé, les dirigeants des syndicats condamnent sans appel le rôle que jouent les « éléments incontrôlés ».
En ces occasions, on voit très clairement que l'essence du syndicalisme est contre-révolutionnaire.

3. L'utilité des syndicats

Certains révolutionnaires pensent que l'on peut agir dans le cadre syndical. Cela veut toutefois dire qu'ils doivent entraîner leurs camarades non seulement dans une lutte radicale contre l'État et les capitalistes, mais aussi contre les directions syndicales, elles-mêmes soutenues par l'État et les classes dominantes. Pour dissiper toute illusion sur les objectifs et les buts du syndicalisme, nous pensons qu'il faut s'organiser en dehors du cadre syndical et dénoncer l'emprise des syndicats toutes les fois que l'occasion se présente. On pourrait nous objecter que l'aide logistique apportée par ces structures pendant les grèves est précieuse. Mais la question fondamentale n'est-elle pas de savoir si elles favorisent ou non le développement d'une conscience politique ? C'est en refusant la routine de la vie syndicale que nous élargirons notre perception du fonctionnement de la domination. Alors il sera temps de lutter pour notre propre émancipation et la liberté.

Les syndicats sont nés avec la grande industrie et il se pourrait qu'ils disparaissent avec elle. C'est pour cela que nous devons nous auto-organiser sans plus attendre. Les nouvelles conditions imposées par la mondialisation capitaliste nous obligent à inventer nos propres formes de lutte et, partant, d'organisation.

Pour lutter contre le corporatisme des vieux syndicats et la division des travailleurs aux États-Unis, les International Workers of the World (IWW) organisèrent, dans les années 1920-1930, la solidarité de tous les travailleurs contre leur patron. Les IWW soutenaient le plus souvent les travailleurs les plus précaires dans leur lutte contre le capitalisme. Mais ce qui est le plus exemplaire, c'est sans doute leur mode de fonctionnement. A la structure rigide et sclérosée des vieux syndicats, ils opposaient une forme d'organisation souple appelée à varier en fonction de la situation politique et sociale. D'effectifs réduits en temps de paix ou de reflux, les IWW se développaient avec les luttes des travailleurs. Le but des IWW n'était pas de devenir un syndicat de masse, mais d'aider le prolétariat à s'émanciper et à mener la lutte pour son propre compte, c'est-à-dire consciemment[4]. Ils ne cherchaient pas à encourager les grèves devant déboucher sur la négociation des conditions de l'exploitation du travail, mais à faire en sorte que chaque lutte soit la répétition générale et en miniature de la révolution sociale.

Faire comme si chaque grève devait être la répétition de l'émancipation plutôt que de la défaite – tel est le fondement de toute action sociale et politique radicale. C'est sur cette base que nous devons nous auto-organiser en dehors des partis et des syndicats.

La lutte pour notre liberté ne pourra jaillir que de notre propre volonté à avancer sur le chemin de la liberté. Le but de la lutte sociale radicale ne peut être que la suppression de la domination de l'homme par l'homme ■

Vers l'autonomie

L'histoire sociale contient un trésor d'expériences qui, mises à profit par ceux qui luttent aujourd'hui pour leur émancipation, pourraient constituer un pas important vers l'autonomie totale des mouvements sociaux. On y découvre notamment que les luttes ouvrières du XXe siècle ont été loin de se confondre avec l'action syndicale et que, dans les moments où a soufflé l'esprit révolutionnaire, les ouvriers ont toujours trouvé face à eux, pour leur faire reprendre le chemin des ateliers et de la sacro-sainte production, les grandes organisations syndicales. Bien sûr on ne saurait confondre les adhérents d'un syndicat et les directions syndicales, représentées à la base par des permanents stipendiés. Les syndicats étant des organisations fortement hiérarchisées, leurs prises de position officielles ne font que

[4] Voir A. Pannekeok, *Le syndicalisme,* et D. Authier et J. Barrot, *La gauche communiste en Allemagne 1918-1921*, Payot, 1976, pp. 112-122.

refléter celles de leur direction. Aussi la critique de leur action à tel ou tel moment de l'histoire se confond-elle avec celle d'une bureaucratie toute puissante, qui a réussi à maintenir son emprise sur l'ensemble des salariés et à sauvegarder ses intérêts propres, parfois non sans mal, il est vrai.

L'histoire récente, de 1968 à 2003, fournit des exemples particulièrement frappants de la duplicité des directions syndicales labellisées par l'État et le patronat sous le nom de « partenaires sociaux », de leur action néfaste ayant fortement contribué à l'échec des mouvements sociaux. En 1968, la toute puissante C.G.T., alors inféodée à un Parti communiste représentant plus de 20% de l'électorat, avait réussi, au moyen d'une campagne haineuse et mensongère, à vitrifier le plus grand mouvement de grève ayant jamais existé en France et à réduire ainsi un immense espoir à quelques conquêtes salariales bien vite annihilées par une inflation galopante. En 2003, toute la stratégie syndicale consista à prévenir plutôt que guérir. En organisant des temps forts de mobilisation très espacés, en incitant les salariés à reprendre le travail lorsqu'ils manifestaient leur envie de poursuivre le mouvement, comme ce fut le cas à la S.N.C.F., en repoussant toute idée de grève générale ou en y appelant lorsque les jeux étaient faits, les bureaucrates et leurs sbires réussirent à endiguer la révolte. Certes tout cela apparaît aujourd'hui clairement aux yeux d'un nombre croissant de salariés. Il n'en demeure pas moins, cela fut bien visible en 2003 et l'est encore aujourd'hui chaque fois que surgit le besoin d'appeler à la grève, que les organisations syndicales, donc leurs dirigeants, sont encore perçus comme indispensables par beaucoup, au moins comme moyen de mobiliser les masses. Or c'est bien là le principal obstacle au développement de mouvements sociaux offensifs, capables de définir eux-mêmes leurs propres objectifs. La contradiction a le plus grand mal à trouver sa résolution. En effet, comment compter sur les directions syndicales pour mettre en mouvement la grande masse des salariés, tout en sachant qu'elles ne le feront que pour prévenir, verrouiller, désamorcer une colère qui deviendrait dangereuse pour elles si elle parvenait à trouver sa propre voie ?

Il est donc d'une importance majeure que ce problème soit posé ouvertement dans les assemblées générales qui ne manqueront pas de se constituer lors des prochaines luttes, car il ne fait aucun doute que les organisations syndicales continueront à jouer leur jeu : premièrement, en tentant de prévenir le développement de mouvements spontanés, en organisant un mouvement mou ponctué par des journées d'action – c'est dans ce cadre que s'inscrit la journée du 04 octobre 2005 ; deuxièmement, si cette stratégie s'avère insuffisante, et que des mouvements plus durs voient le jour, en prenant pied dans les assemblées générales pour y proposer des moyens logistiques, y dresser des listes de revendications minimales, bien circonscrites, susceptibles d'être négociées, pour proposer à l'État et au patronat une « sortie de crise » dont elles tireraient le maximum de profit.

Ainsi, s'il est souhaitable que l'assemblée générale soit l'instance de décision souveraine dans un mouvement, elle est par certains côtés très vulnérable. Aussi doit-elle fonctionner selon les règles d'une démocratie directe stricte, afin de défendre son autonomie totale contre les tentatives de prises de contrôle par les syndicats ou certains partis. Le problème est moins pressant au niveau de l'établissement ou de l'entreprise, où chaque individu possède une voix, qu'au niveau supérieur, qu'il soit communal, régional ou national. Dès que se posera la question d'élire des délégués, ceux-ci devront être porteurs d'un mandat qu'ils ne pourront outrepasser, et bien entendu être révocables à chaque instant. On peut imaginer aussi qu'il ne devra pas y avoir de tribune auto-instituée dans une assemblée, et que ce soit des personnes différentes à chaque fois qui en organisent le fonctionnement interne. Ainsi les stratégies d'appareils, quels qu'ils soient, auront des chances d'être combattues et désamorcées. Mais, pour finir, il est clair que la force d'un mouvement réside dans le niveau de conscience de ceux qui y participent. La forme d'organisation qu'ils se donneront dépendra de ce niveau de conscience, mais aussi de leurs objectifs ■

Vous voulez recevoir le prochain numéro (ou un ancien) par courrier électronique ?

Contact : georges.ouden@caramail.com